

LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU DIX-NEUF DÉCEMBRE

DEUX MILLE DIX-HUIT

Affaire n°11-191218 : SPL Maraina / Présentation du  
rapport d'activités du mandataire pour l'exercice 2017

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la  
convocation avait été faite le **12 décembre 2018** et que le nombre  
de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est  
de : **22**

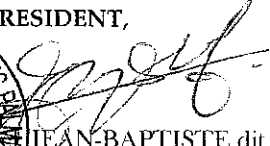
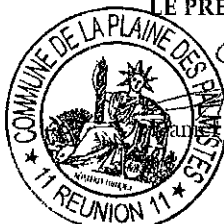
**Absent (s) : 03.**

**Procuration (s) : 04**

**Total des votes : 26**

**Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement  
délibérer

LE PRESIDENT,  
  
JEAN-BAPTISTE dit PARNY  


L'an deux mille dix-huit le **DIX-NEUF DÉCEMBRE**  
à seize heures trente le Conseil Municipal de La  
Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur  
le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses  
séances sous la Présidence de Monsieur Daniel  
JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1<sup>er</sup> adjoint.

PRÉSENTS : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY  
1<sup>er</sup> adjoint - Laurence FELICIDALI 2<sup>ème</sup> adjointe -  
Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Sylvie DE  
ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe - Micheline  
ALAVIN 5<sup>ème</sup> adjointe - Yves PLANTE 6<sup>ème</sup> adjoint -  
Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Jean Benoit  
ROBERT 8<sup>ème</sup> adjoint - Victorin LEGER conseiller  
municipal - André GONTHIER conseiller municipal  
- René HOAREAU conseiller municipal - Marie  
Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine  
JACQUEMART conseillère municipale - Marie  
Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla  
ALOUETTE conseillère municipale - Didier  
DEURWEILHER conseiller municipal - Alette  
ROLLAND conseillère municipale - Lucien  
BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-  
LAMBERT conseiller municipal - Joëlle  
DELATRE conseillère municipale - Mélissa  
MOGALIA conseillère municipale - Johnny PAYET  
conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère  
municipale.

ABSENT(S) : Marc Luc BOYER Maire - Didier  
DEURWEILHER conseiller municipal - GUERIN  
Jacques conseiller municipal -

PROCURATION(S) : Jean Noël ROBERT  
conseiller municipal à Priscilla ALOUETTE -  
Ghislaine DORO conseillère municipale à DE  
ALMEIDA SANTOS Sylvie - Toussaint  
GRONDIN conseiller municipal à Alette  
ROLLAND - Éric BOYER conseiller municipal à  
Johnny PAYET -

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20181219-DCM11-191218-  
DE  
Date de télétransmission : 21/12/2018  
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Affaire n° 11-191218 :

**SPL Maraïna / Présentation du rapport d'activités du mandataire pour l'exercice 2017**

Pour rappel, la Commune de la Plaine des Palmistes est actionnaire au capital de la SPL Maraïna pour un montant de 9 036 €, soit 0,38 % du capital total.

Cette part de capital ne lui permettant pas de disposer directement d'un siège d'administrateur, la Commune est regroupée avec d'autres collectivités au sein d'une assemblée spéciale, prévue par l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil d'Administration de la SPL Maraïna se compose de 17 postes administrateurs dont : 9 sièges pour la Région, 1 siège pour la commune de Saint-Pierre et 7 sièges pour les représentants de l'Assemblée Spéciale.

M. Victorin LEGER représente la collectivité au sein de la SPL Maraïna.

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose par ailleurs dans ce même article que chaque administrateur doit rendre compte par écrit à son assemblée délibérante, au moins une fois par an, de son mandat au sein du conseil d'administration, l'assemblée délibérante devant se prononcer sur ce rapport, qui porte notamment sur les modifications qui ont pu être apportées aux statuts de la société.

Conformément à la loi, ce rapport a été communiqué par la SPL Maraïna par courrier en date du 26 octobre 2018 (extrait de ce rapport présenté en annexe).

Après l'exposé du président, le Conseil municipal à l'UNANIMITE :

- **VALIDE** ce rapport qui porte notamment sur les modifications apportées aux statuts de la société et **EN PREND ACTE**.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE PRESIDENT,



*[Signature]*  
BAPTISTE dit PARNY Daniel

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20181219-DCM11-191218-  
DE  
Date de télétransmission : 21/12/2018  
Date de réception préfecture : 21/12/2018

# PRESENTATION GENERALE

---

## Les textes

La SPL Marina est une Société Anonyme, régie par :

- ✓ Les dispositions du Livre II du Code de commerce,
- ✓ Les dispositions du titre II du livre V de la première partie du Code Général des Collectivités Territoriales, sous réserve des dispositions propres à l'article L. 1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à celles de l'article L. 327-1 du code de l'urbanisme,
- ✓ Ses statuts.

## L'objet de la Société

La société a pour objet, exclusivement pour le compte et sur le territoire de ses Actionnaires, conformément aux dispositions de l'article L.1531-1 du Code Général des collectivités territoriales :

- La réalisation d'opérations d'aménagement au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ;
- La réalisation d'opérations de construction ;
- La réalisation d'études se rapportant à des opérations d'aménagement ou de construction ;
- L'exploitation de services industriels et commerciaux et toute autre activité d'intérêt général.

A cet effet, La SPL Marina peut notamment :

- Réaliser ou faire réaliser toutes études préalables aux opérations ou actions d'aménagement ou aux opérations de construction ;
- Procéder ou faire procéder à toutes acquisitions ou passer toutes conventions en vue d'assurer la maîtrise foncière préalable à la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement, ou de la cession à des tiers à des fins d'aménagement ou de construction dans le cadre de mandat ou de concession d'aménagement pour le compte des collectivités actionnaires ;
- Procéder ou faire procéder à l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tout moyen des terrains, bâtiments, ouvrages, notamment dans le cadre de missions spécifiques de gestion techniques (plan stratégique de patrimoine) et administratives y compris de gestion des baux et d'encaissement des loyers ;
- Réaliser ou faire réaliser, dans le cadre du présent objet, les aménagements, équipements, constructions et toute étude pouvant s'y rapporter, qui lui seraient demandés par ses actionnaires ;
- Promouvoir les opérations confiées par ses actionnaires et entreprendre les actions susceptibles d'en favoriser la réalisation ;
- Assurer les prestations d'études stratégiques et de services liées à l'aménagement du territoire, au sens large, des collectivités actionnaires et notamment concernant les déplacements, et les équipements publics, l'organisation, la gestion et la valorisation des patrimoines publics, activités d'un centre d'ingénierie administrative, technique, juridique et financière pour ses

actionnaires sur la base de contrats de mandat, d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de conduite d'opération" ;

- Réaliser ou faire réaliser des missions d'animation de services liés à la mise en œuvre des politiques publiques dans les matières visées dans l'objet social (gestion d'équipements publics, gestion et animation de plateformes de services aux usagers type plateforme de covoiturage etc.) ;
- D'une manière générale, accomplir toutes études et toutes opérations financières, juridiques, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

# MEMBRES ACTIONNAIRES DE LA SPL MARAÏNA

---

La SPL MARAÏNA compte à ce jour 23 Actionnaires au total.

28/01/2010 - 13 Membres fondateurs :

- > La Région Réunion, Actionnaire majoritaire
- > La Commune de Saint-Pierre
- > La Commune de Saint-André
- > La Commune de Saint-Louis
- > La Commune du Port
- > La Commune de Saint-Joseph
- > La Commune de la Possession
- > La Commune de Saint-Leu
- > La Commune de Sainte-Suzanne
- > La Commune de Petite-Ile
- > La Commune de Trois Bassins
- > La Commune de l'Entre-Deux
- > La Commune Plaine des Palmistes

30/11/2012 : entrée de 7 nouveaux membres dans l'Actionariat de la SPL Maraïna

- ↳ La Commune de L'Etang-Salé
- ↳ La Commune de Bras-Panon
- ↳ La Commune de Salazie
- ↳ La Commune de Saint-Philippe
- ↳ La Commune de Saint-Benoît
- ↳ La Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)
- ↳ La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD)

Janvier 2018 : entrée de 3 nouveaux membres dans l'actionariat par la procédure de la cession d'actions de l'actionnaire majoritaire, La Région Réunion :

- ↳ Territoire de la Côte ouest (TCO)
- ↳ La commune de Saint-Paul
- ↳ La Communauté intercommunale de l'Est (CIREST)



# LISTE DES MANDATAIRES ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application de l'article L. 225-17 du Code de Commerce et de l'article 12 des statuts, le Conseil d'Administration se compose de 17 postes d'administrateurs.

Toute collectivité territoriale a droit au moins à un représentant au Conseil d'Administration. Les collectivités territoriales répartissent entre elles les sièges qui leur sont globalement attribués, en proportion du capital.

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Novembre 2014, actant le passage de la Société en Société Publique Locale (SPL), la composition du Conseil d'Administration est de 17 membres, dont :

- 09 sièges pour le Conseil Régional ;
- 01 siège pour la Commune de Saint-Pierre ;
- 07 sièges pour les représentants de l'Assemblée Spéciale.

■ Pour La Région Réunion, actionnaire majoritaire :

➤ En 2017, Les mandataires élus au Conseil d'Administration de la SPL Marina et représentant la Région Réunion sont au nombre de neuf, à savoir :

- Fabienne COUAPEL-SAURET, Vice-Présidente  
**Présidente-Directrice Générale de la SPL Marina depuis le du 27/04/2015**  
Hôtel de Région Pierre Lagourgue - Avenue René Cassin - 97490- SAINTE-CLOTILDE
- Lynda LEE MOW SIM, Conseillère Régionale
- Bernard PICARDO, 9<sup>e</sup> Vice-Président
- Valérie BÉNARD, Conseillère Régionale
- Faouzia ABOUBACAR VITRY, Conseiller Régional
- Olivier RIVIERE, Conseiller Régional
- Nathalie NOEL, Conseiller Régional
- Sylvie MOUTOUCOMORAPOULE, Conseillère Régionale
- Danièle LE NORMAND, 8<sup>e</sup> Vice-Présidente

Habilités aux termes de la délibération de la commission permanente en date du 05 Janvier 2016 de la Région Réunion, et du 29 Novembre 2016 pour le remplacement de Stéphane Fouassin par Nathalie Noël.

■ Pour La Commune de Saint-Pierre :

L'élu mandataire représentant la commune de Saint-Pierre au Conseil d'Administration de la SPL Marina est Monsieur Stéphane DIJOUX, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, habilité aux termes de la délibération n°2/31 du Conseil Municipal de Saint-Pierre en date du 15 Avril 2014.

■ Pour L'Assemblée Spéciale :

L'Assemblée Spéciale de la SPL Marina regroupe les dix-huit Collectivités actionnaires ne disposant pas d'un siège direct au Conseil d'Administration.

Rapport prévu à l'article L. 524-5 du CGCT - Année 2017

Leur participation au capital leur permet de disposer de sept sièges au Conseil d'Administration.

En 2017, les élus mandataires représentant l'Assemblée Spéciale au sein du Conseil d'Administration sont :

<u>Elus mandataires</u>	<u>Habilitation</u>
Patrice SOUPRAYENMESTRY (St-Benoît)	Délibération n°013-04-2014 du Conseil Municipal de la commune du 18 Avril 2014
Henri-Claude HUET (Saint-Joseph)	Délibération du Conseil Municipal n°20140424_20 du 24 Avril 2014
Brigitte PAYET (Saint-Louis)	Délibération n°80 du Conseil Municipal de la commune du 22 Avril 2014
Jean-René COMTOIS (Saint-André)	Délibération n°15 de la commune du 24 Juin 2014
Axel VIENNE (CASUD)	Délibération du Conseil Communautaire n°07 du 06 Mai 2014
Nicolas ETHEVE (Petite Ile)	Délibération n°2015/8/2 du 26 Novembre 2015
Axel EPILOÏS (Sainte Suzanne)	Délibération n°14/062 du 14 Juin 2014



# FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX

---

Dates et synthèse des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales tenus au cours de l'année 2016 :

- ✓ L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 14 Juin 2017 ;
- ✓ L'Assemblée Spéciale s'est réunie 5 fois ;
- ✓ Le Comité Technique et d'Engagement s'est réuni 11 fois ;
- ✓ Le Comité de Contrôle Analogique s'est réuni 9 fois ;
- ✓ Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2017 :
  - Le 19 Avril 2017
  - Le 17 Mai 2017
  - Le 16 Août 2017
  - Le 15 Novembre 2017
  - Le 15 Décembre 2017

## **II VIE SOCIALE**

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé,

- ✦ Les fonctions de Président et de Directeur Général sont cumulées : par décision du Conseil d'Administration du 27/04/2015, réitéré au 09 Mars 2016, Madame Fabienne COUAPEL-SAURET a été désignée en qualité de Présidente-Directrice Générale.

## **III MODE DE DIRECTION DE LA SOCIETE :**

Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 09 Mars 2016, la direction de la société est confiée à une Directrice Générale en la personne de Mme Fabienne COUAPEL-SAURET, nommée par ce même Conseil.

Mme Fabienne COUAPEL-SAURET est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Elle exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Elle représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Lors de sa séance en date du 09 Mars 2016, le Conseil d'Administration a notamment approuvé la délégation de signature de la Présidente-Directrice Générale en faveur du Directeur de la Stratégie Opérationnelle, Monsieur Gilbert RIVIERE, afin de fluidifier l'organisation et le fonctionnement de la société et d'améliorer la gestion opérationnelle des opérations confiées à la société. Cette délégation est encadrée sous l'autorité de la Directrice Générale.

## **IV ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE :**

Aucun mandat d'administrateur ne vient à expiration.

## LES PRINCIPALES AVANCÉES DE L'ANNÉE 2017

Les principales avancées de l'année 2017 sont déclinées ci-dessous :

- ↓ Désignation d'un nouveau représentant de la Région Réunion au Conseil d'Administration : Madame Nathalie NOËL-CADET, en remplacement de Monsieur Stéphane FOUASSIN (décision Commission permanente du 29/11/2016),
- ↓ Monsieur Georges GIRAUD, décédé en début d'année 2017, a été remplacé par Monsieur Victorin LEGER par délibération de la commune de la Plaine des Palmistes en date du 02/03/2017,
- ↓ La SPL Maraina a présenté sa nouvelle organisation opérationnelle lors du Conseil d'Administration du 19/04/2017,
- ↓ La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) a confié à la SPL Maraina la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de voie urbaine du Tampon (Conseil d'Administration du 19/04/2017),
- ↓ Approbation à l'unanimité du rapport de gestion et des comptes 2016 et quitus aux administrateurs lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2017.
- ↓ Approbation de la répartition de la somme globale de 20 000€, votée par l'Assemblée Générale du 14 Juin 2017, au titre des jetons de présence pour l'année 2017, répartis comme suite par le Conseil d'Administration du 16 Août 2017 par acte de présence des administrateurs aux séances :
  - Du Conseil d'Administration pour 250€ maximum par an et par administrateur dans la limite de 1000 € par administrateur pour l'année,
  - Des CTE et CCA pour 90€ maximum par an et par administrateur dans la limite de 1800 € par an ;
- ↓ Approbation par l'Assemblée Spéciale du 02 Août 2017 de la désignation de Monsieur Mario LECHAT en qualité de représentant de la CINOR à la SPL Maraina en remplacement de Monsieur Patrick GERBANDIER démissionnaire,
- ↓ Désignation par l'Assemblée Spéciale le 02 Août 2017 de ses sept nouveaux représentants aux fins de siéger au Conseil d'Administration :
  - Henri-Claude HUET (Saint Joseph)
  - Patrice SOUPRAYENMESTRY (Saint-Benoît)
  - Brigitte PAYET (Saint-Louis)
  - Jean-René COMTOIS (Saint-André)
  - Axel EPILOÏS (Ste Suzanne)
  - Nicolas ÉTHEVE (Petite-Île)
  - Axel VIENNE (CASUD).
- ↓ Election de Monsieur Jean René COMTOIS en qualité de Président de l'Assemblée Spéciale le 02 Août 2017, en remplacement de Monsieur Patrice SOUPRAYENMESTRY,
- ↓ Désignation en Conseil d'Administration du 16 Août 2017 des nouveaux membres de la Commission d'Appel d'Offres, du Comité Technique et d'Engagement et du Comité de Contrôle Analogue, et ce, suite au renouvellement des membres du Conseil d'Administration ;

- 4 Validation à l'unanimité du rapport du mandataire 2016 lors du Conseil d'Administration du 16 Août 2017 ;
- 4 Approbation des nouvelles missions dans le cadre des EDA (Conseil d'Administration du 16 Août 2017) :
  - Convention d'application « Analyse du potentiel de valorisation du foncier touristique à La Réunion »
  - Convention d'application « Approche foncière et urbanistique pour la création de pôles d'échanges / Parc St-Paul (Eperon) »
  - Convention d'application « Etude d'opportunité et définition d'un modèle économique réunionnais d'un système d'autopartage »
  - Convention d'application « Définition du mode de gouvernance du projet de RRTG-Est section St-Denis/Ste-Marie (Monorail) »
- 4 Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage portant sur les travaux de construction du lycée professionnel de Petite Ile (Conseil d'Administration du 16 Août 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat d'études de diagnostic et de programme des bâtiments culturels – Saint-André (Conseil d'Administration du 16 Août 2017) ;
- 4 Approbation de la convention d'assistance relative aux études de faisabilité des Voies Vélo Régionales (Conseil d'Administration du 15 Novembre 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux d'extension du bassin de Grande Anse – Petite Ile (Conseil d'Administration du 15 Novembre 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux de construction d'une unité de potabilisation de l'eau – Petite Ile (Conseil d'Administration du 15 Novembre 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat d'études préalables relative aux études de programmation pour la construction d'un espace culturel – Petite Ile (Conseil d'Administration du 15 Novembre 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat d'études préalables « diagnostic et programmation des bâtiments scolaires » - Saint-Philippe (Conseil d'Administration du 15 Décembre 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat d'étude préalable « programmation urbaine pour le développement de la Commune de Trois Bassins – Ville haute (Conseil d'Administration du 15 Décembre 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage « Travaux de réhabilitation du lycée Antoine Roussin à Saint-Louis - Phase II » (Conseil d'Administration du 15 Décembre 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage « Travaux de réhabilitation du lycée Roches Malgres à Saint-Louis - Phase II » (Conseil d'Administration du 15 Décembre 2017) ;
- 4 Approbation de la convention de mandat d'études portant sur l'aménagement du sentier littoral Est - maîtrise d'œuvre partielle (AVP) -- CIREST,

Retrouvez les fiches de synthèses des opérations passées en Conseil d'Administration durant l'année 2017 dans les Annexes de 1 à 5.

## **CONTRÔLES DE GESTION DE LA SOCIÉTÉ**

Durant l'année 2017, la SPL Maraina a reçu les rapports définitifs suite aux audits réalisés par la Région Réunion et la Chambre Régionale des Comptes qui avaient débuté au cours de l'année 2016.

- ❖ Le 19 Mai 2016, la Région Réunion notifie à la SPL Maraina l'organisation d'un contrôle portant sur la mesure de ses performances ainsi que leur amélioration. Le rapport provisoire de l'audit a été rendu le 16 Février 2017. Le rapport définitif a été reçu par la SPL Maraina le 06 Avril 2017.
- ❖ Le 13 Mai 2016, par la Chambre Régionale des Comptes notifie à la SPL Maraina de l'ouverture d'un examen de la gestion et de la vérification des comptes de la Société. Le rapport d'observations définitives a été reçu le 21 Juin 2017. Ce rapport a été présenté en Conseil d'Administration le 16 Août 2017.

## **BILAN DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE**

### **Prévisionnel financier de l'activité opérationnelle pour 2017**

Le budget prévisionnel des recettes de l'année 2017 s'élevait à **3 470 k€ (+63 k€ / 2016)**. Ce budget a été élaboré sur la base des opérations en cours fin 2016 (pour **3 125 k€**) ainsi que sur le portefeuille de prospection principalement constitué des missions du programme des « Etudes Développement et Aménagement » 2017 (pour **250 k€**), des nouvelles opérations identifiées (pour **95 k€**).

Le prévisionnel se répartissait sur les deux départements, Aménagement et Construction de la manière suivante :

<b>Prévisionnel de GA 2017</b>	<b>Montant en k€</b>	<b>En %</b>
<b>Mandat construction</b>	2 027 868	58%
<b>AMO construction</b>	246 266	7%
<b>Mandat aménagement</b>	491 376	14%
<b>AMO aménagement</b>	705 410	20%
<b>TOTAL</b>	<b>3 470 920</b>	<b>100%</b>

Le prévisionnel d'activité 2017 reposait encore majoritairement sur une activité pour le compte de l'actionnaire majoritaire Région Réunion. Cependant le pourcentage des rémunérations attendues des autres collectivités actionnaires est en hausse par rapport à 2016.

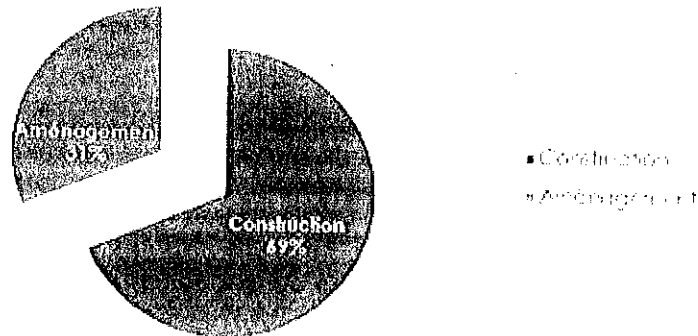
- Région Réunion : **3 087 k€, soit 89% (pour 91% prévu en 2016)**
- Autres collectivités actionnaires : **383 k€, soit 11% (pour 9% prévu en 2016)**

## Bilan financier de l'activité opérationnelle pour 2017

Le montant des recettes d'activité opérationnelle pour l'année 2017 est de 3 295 k€ pour 3 240 k€ en 2016, soit une augmentation du chiffre d'affaires de 54 k€ (+ 1.7 %) par rapport à 2016, se répartissant des manières suivantes :

Par métiers :

- Construction : 2 272 k€, soit 69% (pour 76% réalisé en 2016)
- Aménagement : 1 023 k€, soit 31 % (pour 24% réalisé en 2016)



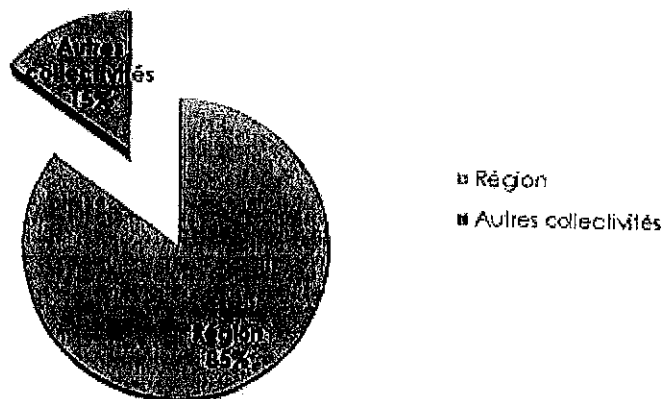
Par type de conventionnement :

- Mandat : 2 681 k€, soit 81% (pour 77% réalisé en 2016)
- Etudes (AMO) : 592 k€, soit 18% (pour 23% réalisé en 2016)

Chiffre d'Affaires 2017	Montant en k€	%
Mandat construction	2 076	63%
AMO construction	196	6%
Mandat aménagement	626	19%
AMO Aménagement	397	12%
<b>TOTAL</b>	<b>3 295</b>	<b>100%</b>

Par actionnaires :

- Région 2 809 k€, soit 85% (pour 91% réalisé en 2016)
- Autres Collectivités 486 k€, soit 15% (pour 9% réalisé en 2016)



## Analyse

L'activité de la SPL Maraina en 2017 a connu une hausse par rapport à 2016 (+1.5%). La productivité des équipes et la maîtrise des dépenses de structure permet d'atteindre le résultat comptable de 91 862 €.

L'activité 2017 a été marquée principalement par la mise en place de deux nouveaux conventionnements importants.

En premier lieu, le programme d'Etudes de Développement et d'Aménagement pour l'année 2017 a été approuvé par la Commission Permanente de la Réunion le 27/06/2017. Cette convention représente chaque année une part importante de l'activité Etude de Maraina et permet de stabiliser une équipe d'experts en aménagement, transports, déplacements et environnement.

Cependant, dans un contexte budgétaire très contraint, la Région a fixé le niveau du programme des études EDA pour 2017 à hauteur de 577 K€ TTC alors qu'il était de 1 000 K€ jusqu'en 2015. Le Chiffre d'affaire issue de ce programme d'étude pour l'année 2017 est de 365 K€.

En effet, les notifications très tardives des conventions ont impacté le niveau de rémunération de ces études.

En second lieu, en 2016, la Région Réunion a programmé la réalisation de travaux de rénovation thermique sur 19 lycées. Ce programme important représente un investissement total de 38M€ avec un financement à hauteur de 20M€ par des fonds FEDER.

Cependant, pour pouvoir bénéficier de ces fonds, la Région se devait de déposer les dossiers de demandes de financements accompagnés des dossiers de consultation des entreprises avant le 31/12/2017. Afin de pouvoir respecter ces échéances, la Région Réunion a confié par mandats en Septembre 2016 la réalisation de ces opérations à la SPL Maraina.

La consultation des équipes de maîtrise d'œuvre a été réalisée par Maraina dans un délai très contraint, avec un passage en Commission d'Appel d'offre (CAO) de l'actionnaire Région Réunion en décembre 2016, afin de respecter le planning prévoyant la réalisation des études dès début 2017.

Cependant, la Commission d'appel d'offres de l'actionnaire Région Réunion, qui s'est tenue le 21/12/2016 n'a pas souhaité attribuer les marchés de Maîtrise d'œuvre (Moe). Ce n'est que courant du mois de novembre 2017 que les services de la Région Réunion ont souhaité de nouveau relancer les consultations relatives au choix de la Moe. Les Appels d'offres ont été envoyés à la publication le 22/01/2018.

De ce fait, le niveau de rémunération généré par ces opérations au titre de 2017 est très faible, 35 K€ sur un prévisionnel de 306 K€.

Par ailleurs, pour le reste de l'activité, les écarts entre le budget prévisionnel et la réalisé s'expliquent par les raisons suivantes :

- Pour les opérations en mandat aménagement :

Le Chiffre d'affaires réalisé au titre de l'année 2017 est de 626 K€ HT.

Pour autant, il faut noter un certain nombre d'atés opérationnels entraînant des retards dans l'avancement des projets avec pour conséquence une certaine baisse dans les recettes attendues au titre des opérations de construction, notamment :

Opération	Aléas opérationnels
VVR Le Port/Possession	Attribution des marchés de travaux
VVR Etang Salé/Saint Pierre	Maîtrise des emprises foncières en phase conception
VVR Saint Philippe	Attribution des marchés de travaux pour la tranche 2
Réhabilitation de la piste d'athlétisme de l'Entre-Deux	Modification du programme des travaux par le Maître d'ouvrage : ajout d'un mur d'escalade
Gazelle	Attribution des marchés de travaux
Réseau pluvial RD31 de Petite-île	La phase conception pour le redimensionnement du réseau pluvial
Parc du Colosse à Saint - André	Modification du programme des travaux puis la résiliation du mandat de bassin de baignade
Rivière des remparts	L'instruction des dossiers réglementaires pour le mandat
Vole Urbaine du Tampon	Notification de la convention de mandat
L'extension du bassin de Grande ANSE	Notification de la convention de mandat

L'ensemble de ces aléas ont généré, pour l'activité mandat aménagement, une perte de recette évalué à -62 K€.

• Pour les opérations de mandats Construction :

Le Chiffre d'affaires réalisé au titre de l'année 2017 est de 2 076 K€ HT.

Malgré un retard considérable lié à l'absence d'attribution des marchés de Maîtrise d'œuvre pour les opérations de réhabilitation thermique, l'activité mandat construction, constituée essentiellement des opérations de réhabilitation des Lycées, a réussi à se maintenir à un niveau d'activité suffisant pour compenser en grande partie la perte de recette engendrée par les opérations de réhabilitation thermique estimée à 282 K€.

Dans leur ensemble les opérations de mandat construction ont connu un avancement satisfaisant. Pour l'essentiel, ces opérations étaient en phase Travaux.

Pour autant, il faut souligner quelques aléas opérationnels, notamment sur les opérations suivantes :

Opération	Aléas opérationnels
Réhabilitation du Lycée Roland Garros ADEG	Arrêt de chantier suite à un vandalisme dans le local de produits chimique
Réalisation d'une salle d'arts mariaux et de danse à Bras Panon	Découverte d'amiante et notification tardive du marché de désamiantage
Réhabilitation du Lycée ROCHE-MAIGRE - Saint Louis	Validation tardive des avenants des entreprises
Centre des Eaux Douces	Relance du lot charpente-couverture
Construction de la Piscine Municipale de Saint - Philippe	Les appels d'offre des travaux étaient en partie infructueux, il donc fallu les relancer
Construction de la Cuisine centrale de Saint - Philippe (AMO)	Appel d'offre des travaux infructueux car il y avait un dépassement du budget initial
Réhabilitation du Lycée Isnelle	Relance du lot Gros œuvre

Rapport prévu à l'article L.1524-5 du CGCT - Année 2017

Amelin – Sainte Marie	
Réhabilitation du lycée Jean Perlin - Saint André	Résiliation du lot Gros œuvre et revêtements durs puis relance
Réhabilitation du lycée Patu de Rosemont – Saint Benoît	Relance suite à la liquidation judiciaire d'entreprise
Lycée Amiral Bouvet – Saint Benoît	Travaux de désamiantage préalable
Réhabilitation du Réhabilitation de la Salle Multimédia de L'Entre-Deux	Découverte d'amiante, consultation et arrêt de chantier
Réhabilitation du Lycée François de Mahy	Retard dans la validation des études PRO et dépôt du permis de construire
Réhabilitation de la MFR/IREO Plaine des Palmistes	Modification de programme du mandataire par décision de la Région Réunion de ne pas réaliser la phase 2 (administration et formation)
Réhabilitation du Centre Manin à L'Entre – Deux	Reprise du programme et des études depuis la phase APD

L'ensemble de ces aléas a généré, pour l'activité mandat construction, une perte de recettes de **-496.5 K€**.

Enfin, pour les opérations en mandat Construction, il faut indiquer les opérations qui ont connu un avancement plus important que celui initialement envisagé, il s'agit notamment :

- o Réhabilitation du Lycée Roland Garros ADEG ;
- o Réhabilitation du Lycée Roland Garros IJ ;
- o Réhabilitation du Lycée Roland Garros KX ;
- o Réhabilitation du Lycée Bellepierre ;
- o Réhabilitation du Lycée Patu de Rosemont ;
- o Réhabilitation du Lycée Antoine ROUSSIN ;
- o Réhabilitation du CRR de Saint – Pierre ;
- o Réhabilitation du Lycée Boisjoly Potier ;
- o Etudes portant sur le patrimoine Bâti de la Région Réunion.

L'avancement plus rapide de ces opérations a permis de compenser les pertes de recettes générées par les aléas opérationnels cités ci-dessus. Ces opérations ont induit des recettes supplémentaires de **+462.5 K€**.

Au total, l'activité mandat Construction a généré **2 076 K€ HT** de recettes permettant d'atténuer l'impact de la décision de la Région Réunion de suspendre les opérations de réhabilitation thermique des lycées au cours de l'année 2017 (**-282 K€**).

#### • Pour les missions d'études aménagement

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'année 2017 est de **396 K€ HT**.

Le niveau de recettes générées sur les missions d'études peut être considéré comme insuffisant par rapport à un prévisionnel de **705 K€**. Pour autant, il faut noter que l'activité Etudes est soumise à de plus grand aléas dans son avancement notamment dans les phases de concertation avec les personnes publiques associées aux études ou lors de sollicitations de décision de validation de la part des maîtres d'ouvrage.



De plus il faut noter, une très grande dépendance de l'activité étude par rapport au programme annuel d'Etudes Développement et Aménagement (EDA) confié par la Région Réunion. En effet, la validation et la notification tardive des conventions ont systématiquement un impact sur le niveau de facturation en fin d'année.

Parmi les aléas opérationnels constatés en cours d'année sur l'activité études, il faut noter :

Opération	Aléa opérationnel
Fiche COST 1-bassin baignade-phase III	Validation tardive de l'avenant portant sur des missions supplémentaire et report de l'organisation du séminaire
Mise en œuvre du Plan Régional Vélo - Phase III	Publication tardive des consultations pour les études de faisabilité
Définition des critères de sélection du foncier aménageable	Validation tardive d'une méthodologie
Eude urbaine de l'Entre-Deux	Publication tardive de la consultation
Modification du schéma d'aménagement régional	Décision de suspendre la mission
Acquisitions foncières - Chemin Bancoule - Saint Joseph	Durée d'instruction des dossiers réglementaires trop importante
Modèle économique de la location de vélos en libre-service	Publication tardive de la consultation pour réaliser une étude de marché
Gestion gares routières, pôles d'échanges futur RRTG	Validation du DCE et publication tardive
EDA 2017 - Modèle économique d'Autopartage	Notification tardive de la convention
EDA 2017 - Modes de gouvernance du RRTG-Est / Monorail	Notification tardive de la convention
Création de Pôles d'échange à l'éperon	Notification tardive de la convention
Analyse du potentiel de valorisation du foncier touristique à la Réunion	Notification tardive de la convention

• Nouvelles missions 2017 : + 211 k€ HT

o Opérations confiées à la SPL Maraina en 2017 :

Actionnaires	Libellé d'opération	Type de convention	Rémunération en K€ TTC
REGION	Convention de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de construction du lycée polyvalent de Petite Ile	Mandat d'études Construction	699 K€
REGION	Analyse du potentiel de valorisation du foncier touristique à la Réunion	AMO Aménagement	137 K€
REGION	Etudes de faisabilité des voies vélos régionales - VVR	AMO Aménagement	77 K€
REGION	Etudes d'opportunité et définition d'un modèle économique réunionnais d'un système d'autopartage	AMO Aménagement	49 K€

<b>REGION</b>	Définition du mode de gouvernance du projet du réseau régional de transports guidés – RRTG Est – Tronçon 1 (Saint Denis et Sainte Marie – Phase 1)	AMO Aménagement	35 K€
<b>PETITE ILE</b>	Etude de programmation pour la construction d'un espace culturel	Mandat d'études Construction	15 K€
<b>PETITE ILE</b>	Mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux d'extension du bassin de Grande Anse	Mandat Aménagement	229 K€
<b>PETITE ILE</b>	Mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux de construction d'une unité de potabilisation de l'eau	Mandat Aménagement	212 K€
<b>SAINT ANDRE</b>	Etudes de diagnostic et de programmation des bâtiments culturels	Mandat d'études Construction	167 K€
<b>SAIN PHILIPPE</b>	Etude de diagnostic et de programmation des bâtiments scolaires	Mandat d'études Construction	15 K€
<b>CIREST</b>	Etudes d'aménagement du sentier littoral EST maîtrise d'œuvre partielle (AVP)	Mandat d'études Aménagement	616 K€
<b>TROIS BASSINS</b>	Programmation urbaine pour le développement de la commune de Trois Bassins – Ville Haute	Mandat d'études Aménagement	162 K€
<b>CASUD</b>	Travaux de voie urbaine du Tampon	Mandat Aménagement	740 K€

Sur les 13 nouvelles opérations confiées à la SPL Maraina en 2017 :

- 7 ont été notifiées en 2017 ;
- 6 ont été notifiées en 2018.

o Opérations notifiées à la SPL Maraina en 2017 :

Actionnaires	N° opération	Libellé d'opération	Date de notification	Type de convention	Rémunération en K€ TTC
<b>REGION</b>	4130	Convention d'application, approche foncière et urbanistique pour la création de pôles d'échange à Sainte Suzanne	07/02/2017	AMO Aménagement	17 K€
<b>SALAZIE</b>	4131	Réalisation d'une étude complémentaire de faisabilité du projet de Téléphérique de Salazie	11/04/2017	AMO Aménagement	55 K€
<b>ENTRE DEUX</b>	3500	Etude de programmation urbaine pour le développement de l'Entre Deux à court, moyen et long terme	16/05/2017	Mandat d'études Aménagement	32 K€

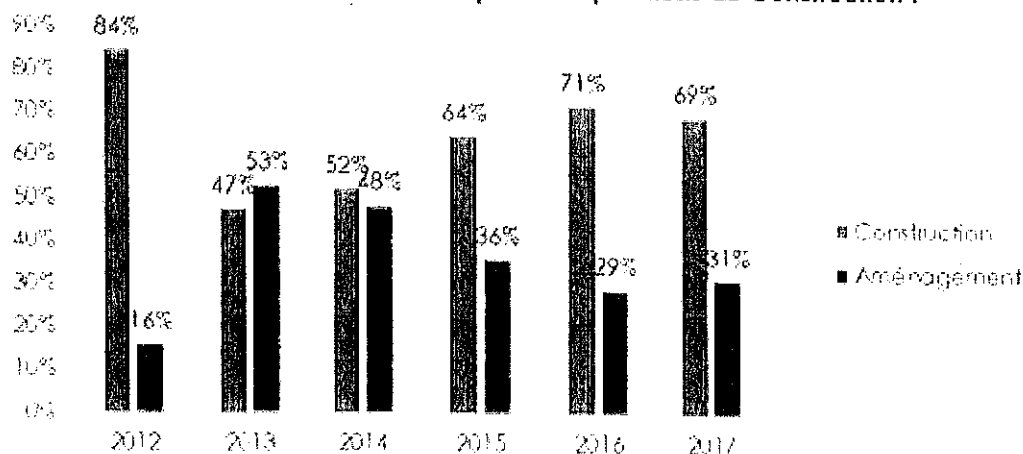
Appoint prévu à l'article 1534-6 du CGCT - Année 2017

CASUD	3018	Travaux de voie urbaine du Tampon	01/06/2017	Mandat Aménagement	740 K€
REGION	4132	Analyse du potentiel de valorisation du foncier touristique à la Réunion	09/11/2017	AMO Aménagement	137 K€
REGION	2057	Convention de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de construction du lycée polyvalent de Petite Ile	22/11/2017	Mandat d'études Construction	699 K€
SAINT ANDRE	2500	Etudes de diagnostic et de programmation des bâtiments culturels	22/11/2017	Mandat d'études Construction	167 K€
PETITE ILE	2501	Etude de programmation pour la construction d'un espace culturel	01/12/2017	Mandat d'études Construction	15 K€
PETITE ILE	3019	Mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux d'extension du bassin de Grande Anse	19/12/2017	Mandat Aménagement	229 K€
PETITE ILE	3020	Mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux de construction d'une unité de potabilisation de l'eau	21/12/2017	Mandat Aménagement	212 K€
REGION	4133	Approche foncière et urbanistique pour la création d'un pôle d'échange sur la commune de Saint Paul (Secteur de l'Eperon)	21/12/2017	AMO Aménagement	17 K€

Sur les 13 opérations notifiées à la SPL Maraina en 2017 :

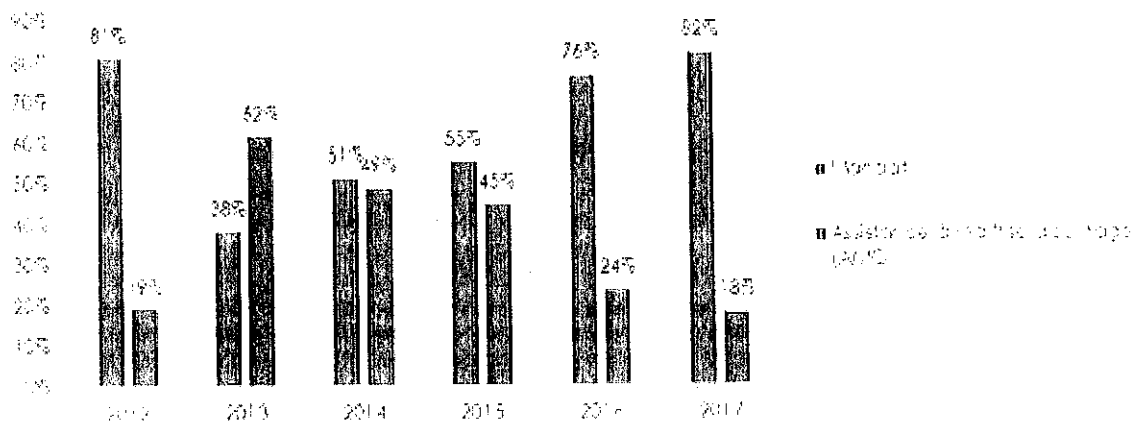
- 6 sont des opérations confiées à Maraina en 2016 ;
- 7 sont des opérations confiées à Maraina en 2017.

• Un chiffre d'affaires aux deux tiers réalisés par des opérations de Construction :



L'activité Construction représente 69% du chiffre d'affaires de la Société, elle est notamment portée par les opérations de réhabilitation des lycées en phase chantier depuis 2016. L'activité Aménagement se maintient à un niveau équivalent à celui de 2016, soit 1/3 de l'activité de la structure. Le volume de recettes généré par les programmes Etudes et Développement et Aménagement (EDA) confié par l'actionnaire Région réunion reste important (365 K€).

▪ Un chiffre d'affaires aux trois quarts réalisés par des opérations en Mandat :

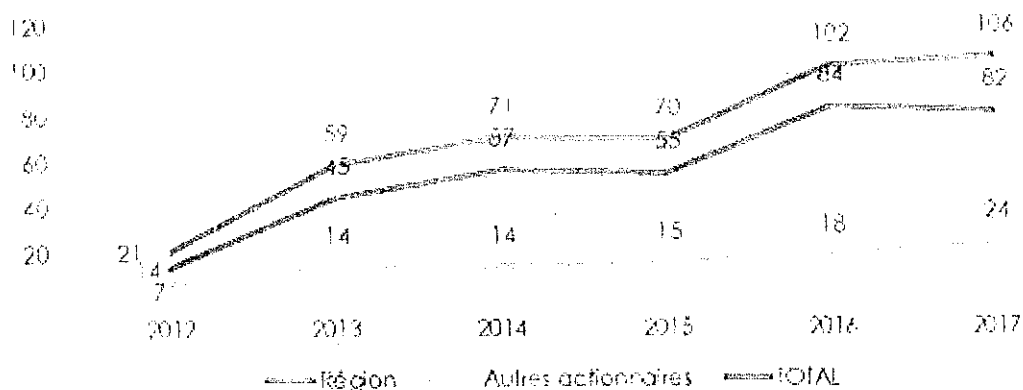


L'intensification de l'activité des opérations de réhabilitations des lycées, conjuguée à la diminution de moitié du budget des Etudes de Développement et d'Aménagement, expliquent cette tendance en faveur des opérations de mandat.

▪ Un chiffre d'affaires réalisé à 85% par des opérations de l'actionnaire majoritaire :

Les recettes générées sont majoritairement issues d'opérations confiés par la Région Réunion. Cela s'explique par différents facteurs qui sont les différences de volumes, de budgets d'investissement et de la taille des opérations confiées par les communes. De plus, le lancement de l'activité de Marina en 2012 a été significativement initié par la Région Réunion qui a assumé son rôle d'actionnaire majoritaire. Cependant, on observe que conformément au prévisionnel, et suite à des démarches de prospection depuis la mise en place des nouvelles équipes municipales, que le volume d'activité des autres actionnaires en 2017 a pratiquement doublé pour atteindre 485 K€ contre 300 K€ en 2016. Le pourcentage du nombre d'opérations actives pour les autres collectivités est lui de 23%.

▪ Evolution du nombre d'opération confiées (passées au Conseil d'Administration)



▪ Répartition du chiffre d'affaires 2017 par actionnaire

CINOR	3 107,41
CIREST	7 975,00
SALAZIE	20 368,00
SAINTE-CROIX	25 272,33
SAINTE-ANDRE	33 370,32
POSSESSION	37 688,86
ST-ETIENNE	44 281,52
BRAS-PANON	47 596,48
ENTRE-DEUX	61 346,49
PEITRE-LE	69 837,42
CLAUDE	135 309,95
TOTAL	2 809 754,89

500 000 00 1 000 000 00 1 500 000 00 2 000 000 00 2 500 000 00 3 000 000 00

## PERSPECTIVES 2018

### Portefeuille des opérations

Le portefeuille des opérations en activité et signées au 31/12/2017 est constitué de 106 opérations représentant un montant global d'investissement des opérations en mandat de 513 M€ TTC (Annexe n°7). Ce portefeuille est donc en progression de 4% en nombre d'opérations et de 32% en investissement par rapport à 2016 à la même date. Cette hausse est principalement due au passage au Conseil d'Administration, en 2017, de 13 nouvelles conventions (dont 11 notifiées en 2017).

### Nouvelles opérations potentielles

Trois opérations ont fait l'objet d'une validation par les Collectivités Actionnaires ainsi que par le Conseil d'Administration de Maraina. Elles sont actuellement en cours de signature :

- Piscine municipale de la Plaine des Palmistes ;
- Etude urbaine pour la ville haute de Trois Bassins ;
- Etudes de programmation des écoles de Saint - Philippe.

Par ailleurs, des propositions ont été faites à la Commune de la Plaine des Palmistes pour des études portant sur le Domaine du Goyavier et l'élaboration du Schéma directeur des déplacements et pour la Possession sur un mandat portant sur le franchissement de la RNI. Ces opérations pourraient être notifiées à la SPL Maraina en cours d'année 2018.

En 2015, Maraina et la Région Réunion ont signé une nouvelle convention triennale pour la réalisation d'Etudes de Développement et d'Aménagement. Suite aux arbitrages budgétaires, l'enveloppe pour les études d'aménagement a été fixée dans un premier temps à 50 k€ TTC pour l'année 2016, puis à 577 k€ TTC en 2017. Pour l'année 2018, l'enveloppe allouée par la Région Réunion aux EDA risques d'être fortement diminué voir supprimé.

D'autre part, des propositions sont en cours de montage pour la Commune de Sainte-Suzanne concernant une programmation d'équipements sportifs sur le site du Bocage, et pour la Commune de Saint - Louis concernant la réalisation d'une cuisine centrale.

Au final, le prévisionnel de Chiffre d'affaires opérationnel pour 2018 se compose de 3 125 k€ HT provenant du portefeuille actuel auxquels s'ajoutent 200 k€ d'opérations identifiées en prospection mais non encore contractualisées dont 50 k€ d'opérations du programme des études de développement et d'aménagement (EDA) 2018, pour un montant total de 3 325 k€.

Cet objectif est en hausse de 1% par rapport au réalisé de 2017.

#### ▪ Répartition du chiffre d'activité prévisionnel par métiers

	En k€/en %	Réalisé 2017		Prévisionnel 2018	
La	Aménagement	1 023	31%	1 400	44%
	Construction	2 272	69%	1 925	56%
	Total	3 295	100%	3 325	100%

répartition de l'activité entre les deux corps de métiers actuels évolue en 2018 avec une part plus importante de l'activité aménagement.

L'activité de la construction est majoritairement réalisée par l'achèvement des travaux de réhabilitation des lycées.

## UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT 2017-2019

Aujourd'hui, il est stratégique pour le développement de notre Société qu'elle diversifie ses champs de compétences en assurant l'exploitation de services d'intérêts généraux. Cette trajectoire et cette logique stratégique ont été actées par les actionnaires lors de la transformation statutaire de SPLA à SPL en Novembre 2014.

Depuis 2016, nous avons engagé un nouveau cycle de trois ans (2016-2017-2018) ayant pour enjeux la participation active à l'attractivité du territoire, et pour objectifs :

- Le développement de partenariats avec l'ensemble des actionnaires ;
- L'élargissement de l'actionnariat à de nouvelles collectivités ;
- La diversification des activités de la SPL.

Comme annoncé en 2016, la SPL Maraino s'est réorganisée au 1er février 2017 afin de pouvoir répondre aux enjeux du territoire :

- Le **Pôle Technique** a été restructuré en cellules études et mandats pour chaque métier (aménagement et construction). Des équipes projets ont été créées pour améliorer la proximité avec nos actionnaires, simplifier les processus de production et apporter une souplesse pour l'intégration de nouvelles équipes dédiées à des projets spécifiques. Des projets importants d'aménagement du territoire pourront ainsi être suivis par cette équipe.

Par ailleurs, l'Adjoint au Directeur du Pôle Technique est en charge de la qualité technique de la production et assure une veille dans ce domaine.

- Un **Pôle Ressources et Développement** a été créé pour répondre aux collectivités en recherche de solutions pour l'exploitation de leurs équipements ou de gestion de services publics dans différents domaines pour lesquels elles souhaitent pouvoir s'assurer de la qualité du service rendu à un coût maîtrisé.

La SPL par son statut permet à l'actionnaire de contrôler en toute transparence la gestion de l'activité et de s'assurer que l'intérêt général est bien respecté et les deniers publics bien utilisés.

A ce jour, aucune collectivité actionnaire n'a souhaité confier des mandats dans le cadre de l'exploitation de services d'intérêts généraux.

## Actualisation du Plan Moyen Terme 2017-2019

Sur la base de la projection d'activité du portefeuille actuel, il a été ajouté des missions d'Etudes de Développement Aménagement (EDA) à un niveau moins important que les années précédentes (50K€). Cette activité sera à compléter par de nouvelles opérations à développer.

Pour 2018, le programme des EDA participe à hauteur de 50 k€, des nouvelles opérations identifiées (Possession : franchissement de la RN 1 ; Plaine des Palmistes : maison du goyavier et Schéma directeur des déplacements ; Saint - Philippe : programmation des nouvelles écoles ; Sainte Suzanne : aménagement sportif du Bocage) pour 55 K€ et d'autres opérations qui restent à identifier pour 45K €.

L'entrée au capital en cours de 3 nouveaux actionnaires (TCO, Saint-Paul et CIREST) devrait aussi permettre de contractualiser de nouvelles opérations en 2018 et 2019.

	Pré 2018	Pré 2019	Pré 2020
<b>SYNTHESE PROJECTIONS D'ACTIVITE en K€</b>	<b>3 325</b>	<b>3 294</b>	<b>3 327</b>
Missions Signées	3 117	2 144	1 042
EDA 2018	50	50	50
Nouvelles opérations identifiées	158	0	435
Autres opérations à identifier		400	700
Autres à développer		700	1 100

### ▪ Hypothèses retenues pour les charges :

Pour l'année 2018, les charges salariales ont été actualisées, et ce, suite à la mise en place de la nouvelle organisation.

Les autres charges sont révisées pour certaines sur la base du réalisé 2017 et ramener à une compression pour d'autres afin de gérer au mieux les ressources financières.

Les futures activités de Maraina pour la dynamisation du territoire réunionnais devraient permettre à la société de maintenir son niveau de profitabilité.



	2013	2014	2015	2017	11/6/2018	11/6/2019	11/6/2020
<b>C.A. Economique</b>	<b>3 005</b>	<b>2 963</b>	<b>3 255</b>	<b>3 295</b>	<b>3 325</b>	<b>3 294</b>	<b>3 327</b>
Frais de personnel	2 188	2 134	2 382	2 756	2 531	2 581	2 607
Autres frais liés au personnel	- 8	-27	- 8	-68	60	50	50
Poids relatif	73%	71%	73%	82%	78%	80%	80%
Achats et charges externes	535	429	495	490	575	563	575
Poids relatif	18%	14%	15%	15%	17%	17%	17%
Impôts & Taxes	14	15	24	27	23	22	22
<b>E.B.E.</b>	<b>276</b>	<b>412</b>	<b>361</b>	<b>90</b>	<b>136</b>	<b>77</b>	<b>73</b>
Poids relatif	9%	14%	11%	3%	4%	2%	2%
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>207</b>	<b>338</b>	<b>292</b>	<b>94</b>	<b>91</b>	<b>37</b>	<b>38</b>
Résultats cumulés	- 1 116	- 779	- 487	- 393	-301	-264	-226

	2013	2014	2015	2017	11/6/2018	11/6/2019	11/6/2020
Capital social	2 401	2 401	2 401	2 401	2 401	2 401	2 401
Capitaux propres	1 285	1 622	1 914	2 008	2 100	2 137	2 175
	>50%	>50%	>50%	>50%	>50%	>50%	>50%

## Le Suivi du ratio de productivité

Chaque année, dans le Plan à Moyen Terme, le portefeuille d'activité est planifié pour les années à venir en prenant en compte la rémunération correspondant à l'avancement opérationnel prévisionnel. Cette projection indique le niveau d'activité à prospecter pour atteindre le chiffre d'affaires cible.

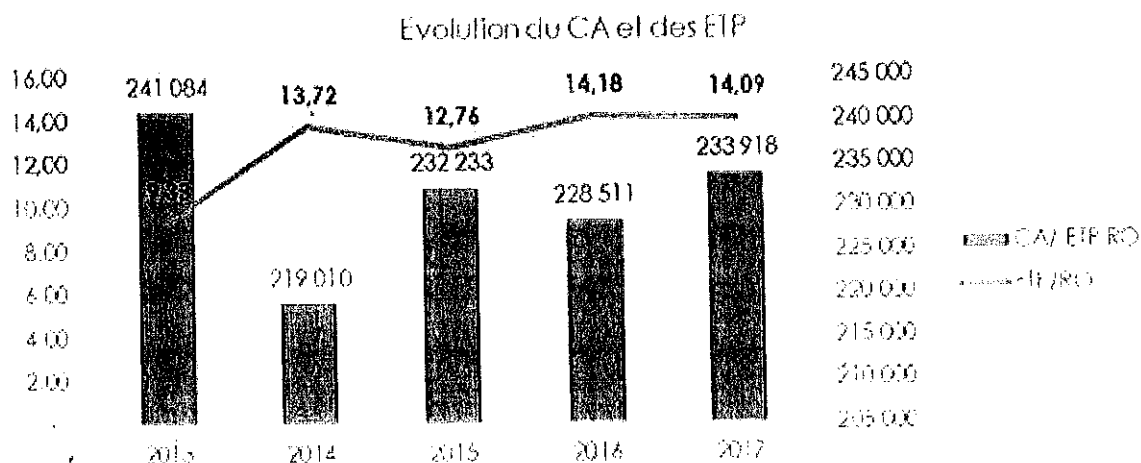
En parallèle, le budget des dépenses est actualisé en fonction des moyens nécessaires et d'une augmentation annuelle prévisionnelle des charges. Ces éléments nous permettent de nous assurer de la rentabilité prévisionnelle de la société pour les années à venir.

Le modèle économique de Maraina a été établi depuis le démarrage de la structure en prenant des hypothèses de niveau d'activité impliquant des potentiels de recettes et des niveaux de dépenses nécessaires.

Le respect de ce modèle est suivi par un indicateur, le ratio de productivité.

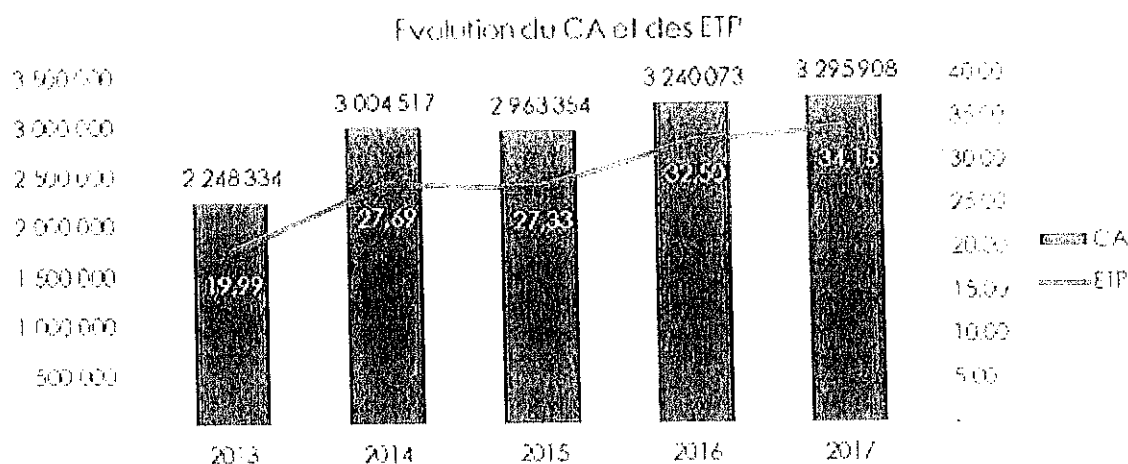
Maraina ayant une activité de prestataire de services, ses « moyens de production » sont ses collaborateurs. Il est donc primordial pour notre équilibre d'adopter au plus juste les effectifs « productifs » de la société pour répondre aux commandes de nos actionnaires.

Maraina a choisi de suivre l'indicateur du Chiffre d'affaires (CA)/ Responsable d'opérations (RO).



Le ratio CA/ETP a connu une évolution positive entre 2016 et 2017, il passe de 228 k€ à 234 k€, soit une hausse de 2,37%. Ceci s'explique par la mise en place d'une nouvelle organisation au niveau du Pôle technique qui a permis une adaptation du niveau des ETP (recrutement) au plus près des besoins de production.

Il faut noter aussi que la mise en place de la comptabilité analytique sur les opérations en 2017 a permis de mieux analyser l'évolution de notre ratio de productivité.



Il est également intéressant de voir l'évolution globale de nos ETP comparé au chiffre d'affaires dégagé. Il existe une concordance entre l'augmentation des ETP et l'augmentation du chiffre d'affaires, ce qui montre une tendance cohérente par rapport aux objectifs de la société.

# Analyse du développement de la SPL Maraina

Nombre d'opérations		Equivalence (ETP)		Chiffre d'affaires (CA)	
<b>2017</b>		<b>2017</b>		<b>2017</b>	
Nb d'opérations	98	ETP	33,6	CA	3 295 K€
• Aménagement	31	• Opérationnel	18,6	• Aménagement	1 023 K€
• Construction	67	• Administratif	15	• Construction	2 272 K€
<b>2016</b>		<b>2016</b>		<b>2016</b>	
Nb d'opérations	91	ETP	32,5	CA	3 240 K€
• Aménagement	29	• Opérationnel	19,2	• Aménagement	926 K€
• Construction	62	• Administratif	13,3	• Construction	2 314 K€
<b>2015</b>		<b>2015</b>		<b>2015</b>	
Nb d'opérations	72	ETP	27,3	CA	2 947 K€
• Aménagement	31	• Opérationnel	17,6	• Aménagement	1 049 K€
• Construction	41	• Administratif	9,7	• Construction	1 897 K€
<b>2014</b>		<b>2014</b>		<b>2014</b>	
Nb d'opérations	74	ETP	27,7	CA	2 979 K€
• Aménagement	29	• Opérationnel	18,7	• Aménagement	1 430 K€
• Construction	45	• Administratif	9	• Construction	1 549 K€
<b>2013</b>		<b>2013</b>		<b>2013</b>	
Nb d'opérations	60	ETP	20	CA	2 248 K€
• Aménagement	23	• Opérationnel	12,8	• Aménagement	1 167 K€
• Construction	37	• Administratif	7,3	• Construction	1 061 K€
<b>2012</b>		<b>2012</b>		<b>2012</b>	
Nb d'opérations	20	ETP	6,4	CA	186 K€
• Aménagement	5	• Opérationnel	3,4	• Aménagement	29 K€
• Construction	15	• Administratif	3,2	• Construction	157 K€



# RESULTATS ET ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

## COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS	2013	2014	2015	2016	2017	Δ 2017-2016	Δ 2017-2016 (%)
<b>REMUNERATIONS</b>	<b>2 248 834</b>	<b>2 979 897</b>	<b>2 947 277</b>	<b>3 240 073</b>	<b>3 295 907</b>	<b>55 834</b>	<b>2%</b>
Rémunération/mandat Aménagement	119 068	507 256	430 701	409 915	626 544	216 629	53%
Rémunération/mandat construction	743 576	1 019 485	1 200 617	2 066 980	2 076 834	9 854	0%
Rémunération/Etudes	1 385 690	1 453 157	1 315 959	763 179	592 529	170 649	-22%
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>13 185</b>	<b>61 508</b>	<b>25 951</b>	<b>63 169</b>	<b>116 781</b>	<b>53 672</b>	<b>85%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>781</b>	<b>1 710</b>	<b>1 769</b>	<b>29 424</b>	<b>14 070</b>	<b>-15 354</b>	<b>-52%</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 262 300</b>	<b>3 043 115</b>	<b>2 975 017</b>	<b>3 332 606</b>	<b>3 426 758</b>	<b>94 152</b>	<b>3%</b>
<b>CHARGES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Δ 2017-2016</b>	<b>Δ 2017-2016 (%)</b>
<b>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>412 041</b>	<b>534 646</b>	<b>491 728</b>	<b>507 231</b>	<b>507 834</b>	<b>603</b>	<b>0%</b>
Achat d'études et prestations de services	30 680	164 060	10 490	79 900	12 400	67 500	-84%
Achats fournitures	20 026	16 553	21 222	24 514	38 036	13 522	55%
Services extérieurs	212 791	220 677	232 788	251 979	275 186	23 207	9%
Autres services extérieurs	148 544	133 416	367 227	150 837	182 211	31 374	21%
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>42 741</b>	<b>78 131</b>	<b>51 086</b>	<b>101 973</b>	<b>99 377</b>	<b>-2 596</b>	<b>-3%</b>
<b>CHARGE DE PERSONNEL</b>	<b>1 687 474</b>	<b>2 153 030</b>	<b>2 081 125</b>	<b>2 345 098</b>	<b>2 691 110</b>	<b>346 012</b>	<b>15%</b>
Salaires et traitements	1 141 970	1 452 147	1 410 877	1 601 868	1 830 818	228 950	14%
Charges sociales	545 503	690 883	670 248	743 230	860 291	117 062	16%
<b>DOTATIONS/AMORTISSEMENTS D'EXPL</b>	<b>51 916</b>	<b>62 685</b>	<b>45 698</b>	<b>41 149</b>	<b>28 864</b>	<b>-12 186</b>	<b>-30%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>908</b>	<b>7 502</b>	<b>12 618</b>	<b>45 836</b>	<b>7 612</b>	<b>-38 223</b>	<b>-83%</b>
DOTATIONS/RISQUES ET CH EXCEPTIONNEL			14 826				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 195 081</b>	<b>2 835 994</b>	<b>2 637 080</b>	<b>3 041 286</b>	<b>3 334 896</b>	<b>293 610</b>	<b>10%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>67 347</b>	<b>217 914</b>	<b>363 591</b>	<b>307 732</b>	<b>85 405</b>	<b>-222 327</b>	<b>-72%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>127</b>	<b>5 792</b>	<b>25 655</b>	<b>16 412</b>	<b>6 457</b>	<b>-22 889</b>	<b>-133%</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>67 220</b>	<b>207 122</b>	<b>337 937</b>	<b>291 320</b>	<b>91 862</b>	<b>-199 458</b>	<b>-68%</b>

## LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

### SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>REMUNERATION</b>	2 248 334	2 979 897	2 947 277	3 240 073	3 295 907
Produits d'activités annexes		24 620	16 077	8 546	25 700
<b>Sous total 1</b>	<b>2 248 334</b>	<b>3 004 518</b>	<b>2 963 354</b>	<b>3 248 619</b>	<b>3 321 608</b>

<b>CONSUMMATIONS</b>					
Achat d'études et prestations de services	30 680	164 000	10 490	79 900	12 400
Achats fournitures	20 026	16 553	21 222	24 514	38 036
Services extérieurs	212 791	220 677	232 788	251 979	275 186
Autres services extérieurs	148 544	133 327	164 695	138 752	165 065
<b>Sous total 2</b>	<b>412 041</b>	<b>534 557</b>	<b>429 195</b>	<b>495 145</b>	<b>490 687</b>

<b>VALEUR AJOUTÉE (2)</b>					
Subvention d'exploitation	2 886	75,65	-	5 912	16 489
<b>Sous total 3</b>	<b>1 839 179</b>	<b>2 470 036</b>	<b>2 534 157</b>	<b>2 759 386</b>	<b>2 847 410</b>

<b>IMPOTS ET TAXES</b>	27 214	78 131	51 086	101 973	99 377
<b>CHARGE DE PERSONNEL</b>	1 692 717	2 153 030	2 081 125	2 345 098	2 691 110
<b>Sous total 4</b>	<b>1 719 931</b>	<b>2 231 160</b>	<b>2 132 211</b>	<b>2 447 071</b>	<b>2 790 487</b>

<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>					
Autres produits	15	36 812	9 874	48 651	74 592
Autres charges		89	2 531	12 085	17 147
<b>Sous total 5</b>	<b>119 263</b>	<b>275 599</b>	<b>409 289</b>	<b>348 681</b>	<b>114 368</b>

Frais financier	-	-	-	-	-
Produits financiers	-	-	-	-	-
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-	-
<b>Sous total 6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>	781	1 710	1 789	29 424	14 070
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>	909	7 502	12 618	45 836	7 612

<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (EBITDA) (6)</b>					
	119 363	281 007	191 451	32 469	120 228

<b>DOTATIONS/AMORTISSEMENTS ET PROV. (7)</b>	51 916	62 685	60 523	41 149	28 964
--	--------	--------	--------	--------	--------

<b>RESULTE NET (CA) (7)</b>					
	67 220	20 222	93 657	281 320	91 164

## RESULTATS ET ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

### Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Le chiffre d'Affaires s'élève à 3 321 608 euros.
- Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 91 081 euros.
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 490 687 euros contre 495 145 euros lors du précédent exercice.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 99 377 euros contre 101 973 euros pour 2016.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 830 818 euros contre 1 601 868 euros pour 2016.
- Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 860 291 euros contre 743 230 euros pour 2016.
- Le montant des dotations aux amortissements et provisions sur l'exploitation s'élève à 28 964 euros contre 41 149 euros pour 2016.
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 327 284 euros contre 2 995 450 euros pour l'exercice 2016.
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 85 405 euros contre 307 732 euros pour l'exercice précédent.
- En l'absence de résultat financier, le résultat courant avant impôts, s'établit à 85 405 euros contre 307 732 euros au titre du précédent exercice.
- Après prise en compte du résultat exceptionnel de 6 457 euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 91 862 euros contre un bénéfice de 291 320 euros au titre du précédent exercice.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élève à :

25 434 490 euros contre 24 710 538 euros au titre de l'exercice précédent.

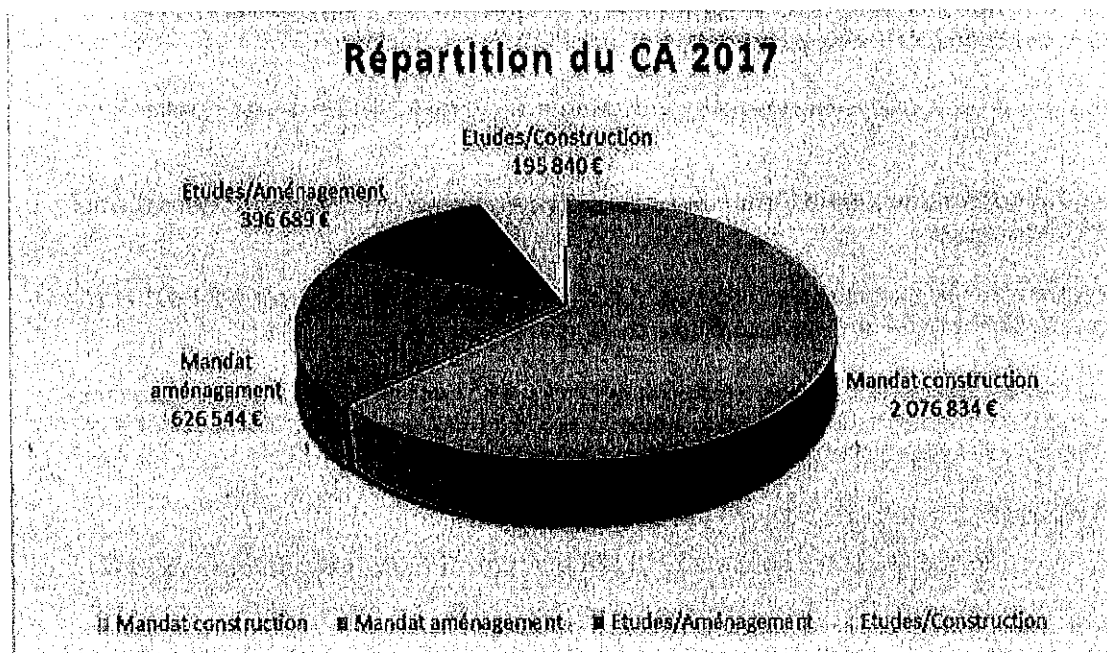
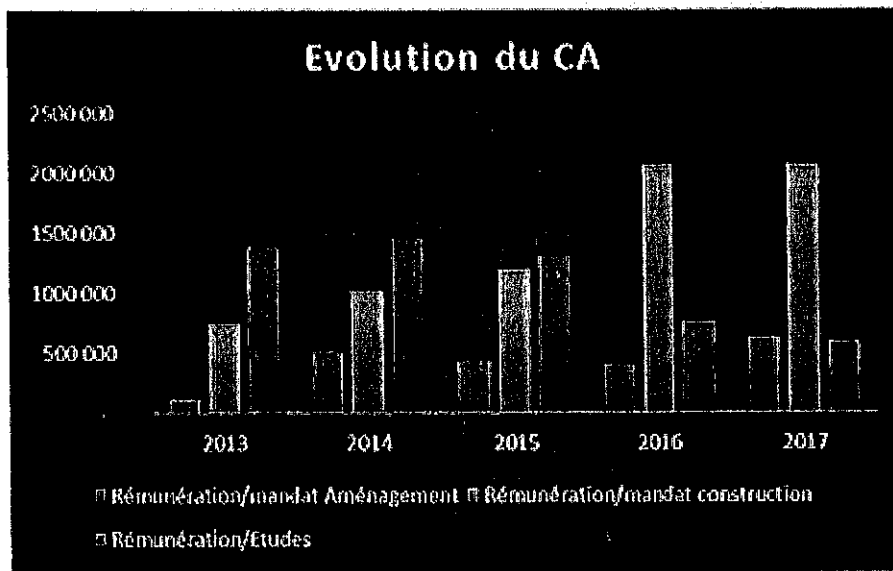
La plaquette des comptes 2017 de Maraino figure en Annexe n°6.

### Analyse des principaux ratios économiques et financiers

#### Analyse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'Affaires qui s'élève à 3 321 608 € en 2017, est en augmentation de 2% par rapport à 2016. Le tableau sur l'évolution du Chiffre d'Affaires de 2013 à 2017 ci-dessous, affiche une activité qui se maintient depuis 2013 avec des produits qui se décomposent en prestations d'études assistance à maîtrise d'ouvrage, en mandats de construction et en mandats d'aménagement.

En 2017, la part du chiffre d'affaires sur les mandats de construction est supérieure au chiffre d'affaires lié aux mandats d'aménagement et études. L'activité sur les mandats de construction reste donc en 1<sup>ère</sup> position. Le chiffre d'affaires sur les mandats d'aménagement connaît une augmentation de 53% contrairement au chiffre d'affaires lié aux conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative aux études qui connaît une baisse de 22%. Le chiffre d'affaires sur les études d'aménagement est supérieur à celui des études liées aux opérations de construction.



Le portefeuille de commandes de la SPL Maraina se constitue de 100 contrats qui ont généré des produits en 2017 (contre 91 en 2016). 6 opérations n'ont pas généré de chiffre d'affaires en 2017. Les contrats sont répartis entre les collectivités selon le tableau ci-dessous, avec une contribution de 85% au chiffre d'affaires pour la Région Réunion et 15 % pour les autres collectivités. Le chiffre d'affaires réalisé sur les opérations des autres collectivités est en augmentation de 62% par rapport à 2016. Par ailleurs, le chiffre d'affaires réalisé avec la collectivité Région Réunion a diminué de 4% en 2017.



Collectivité	Nb contrat actifs 2017	CA 2017	% CA 2017	Collectivité	Nb contrat actifs 2017	CA 2016	% CA 2016
BRAS PANON	1	47 596	1,44%	BRAS PANON	1	8 206	0,25%
CASUD	1	135 309	4,11%	TROIS BASSINS	1	1 731	0,05%
CINOR	2	3 107	0,09%	CINOR	2	29 909	0,92%
CIREST	1	7 975	0,24%				0,00%
ENTRE DEUX	4	61 346	1,86%	ENTRE DEUX	3	59 842	1,85%
PETITE ILE	5	69 837	2,12%	PETITE ILE	1	56 592	1,75%
POSSESSION	1	37 689	1,14%	LA POSSESSION	2	79 419	2,45%
REGION	77	2 809 754	85,25%	RÉGION	77	2 940 329	90,75%
SALAZIE	1	20 368	0,62%	SALAZIE	0	-	0,00%
ST ANDRE	2	33 370	1,01%	ST ANDRE	0	-	0,00%
ST JOSEPH	2	25 272	0,77%	ST JOSEPH	2	49 644	1,53%
ST PHILIPPE	3	44 282	1,34%	ST PHILIPPE	2	14 402	0,44%
TOTAL	100	3 295 907	100%	TOTAL	91	3 240 073	100%

#### a- Les 10 premiers Chiffre d'Affaires :

9 des 10 premiers chiffres d'affaires de la SPL Maraina sont réalisés sur les opérations de l'actionnaire majoritaire la REGION REUNION. L'actionnaire CASUD se trouve en 2ème position sur les 10 premiers chiffres d'affaires de la SPL Maraina (cf tableau ci-dessous).

COLLECTIVITE	INTITULE	CA 2017
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION / CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A-D-E ET G DU LYCEE ROLAND GARROS (TAMPON)	148 558 €
CASUD	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX DE VOIE URBAINE DU TAMPON	135 309 €
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE -REHABILITATION DU LYCEE JEAN HINGLO-	129 926 €
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU REGIONAL A HAUT DEBIT "GAZELLE"	128 551 €
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE A L'OPERATION DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES EAUX DOUCES A L'ETANG SALE	115 570 €
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RECONVERSION DU BATIMENT CIMENDEF EN CRR SITUE SUR LA COMMUNE DE ST PAUL	107 206 €
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION / CONSTRUCTION DU LYCEE ISNELLE AMELIN SITUE SUR LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE	106 788 €
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION / CONSTRUCTION DU LYCEE JEAN FERRIN SUR LA COMMUNE DE SAINT-ANDRE	102 352 €
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION / CONSTRUCTION DU LYCEE ANTOINE ROUSSIN SITUE SUR LA COMMUNE DE SAINT LOUIS	102 111 €
REGION	CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION / CONSTRUCTION DU LYCEE AMBROISE VOLLARD SUR LA COMMUNE DE ST PIERRE	96 780 €

## b- Les nouveaux contrats 2017 :

La SPL Maraina enregistre 14 nouvelles conventions qui ont généré du chiffre d'affaires en 2017, dont :

### - 7 signées avec la Région Réunion :

- Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage-Travaux de construction du lycée polyvalent de Petite-Ile notifiée le 22/11/2017
- Convention d'application, approche foncière et urbanistique pour la création d'un pôle d'échange à Saint-Paul notifiée le 21/12/2017
- Convention d'application, assistance à maîtrise d'ouvrage « Analyse du potentiel de valorisation du foncier touristique à la Réunion notifiée le 09/11/2017
- Convention d'application, approche foncière et urbanistique pour la création d'un pôle d'échange à Sainte-Suzanne notifiée le 7/02/2017
- Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études de faisabilité de voies vélo régionales sur 4 sections -VVR notifiée le 08/01/2018
- Convention d'application « études d'opportunité et définition d'un modèle économique réunionnais d'un système d'autopartage notifiée le 08/01/2018
- Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage « définition du mode de gouvernance du projet du réseau régional de transports guidés-RRTG Est - tronçon I St Denis et Ste Marie phase I » notifiée le 08/01/2018

### - 1 signée avec la commune de Salazie :

- Convention d'assistance à la réalisation d'une étude complémentaire de faisabilité financière du projet de téléphérique de Salazie notifiée le 11/04/2017

### - 3 signées avec la commune de Petite-Ile :

- Convention de mandat d'études préalables de programmation pour la construction d'un espace culturel notifiée le 01/12/2017
- Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux d'extension du bassin de Grande Anse notifiée le 19/12/2017
- Mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et aux travaux de construction d'une unité de potabilisation de l'eau notifiée le 21/12/2017

### - 1 signée avec la commune de l'Entre-Deux :

- Convention de mandat de l'étude programmation urbaine pour le développement de l'Entre-Deux à court, moyen et long terme notifiée le 16/05/2017

### - 1 signée avec la CASUD :

- Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de voie urbaine du Tompon notifiée le 01/06/2017

### - 1 signée avec la commune de Saint-André :

- Convention de mandat d'études de diagnostic et de programmation des bâtiments culturels notifiée le 22/11/2017

c- Analyse des soldes intermédiaires de gestion

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	2013	2014	2015	2016	2017
REMUNERATION	2 248 334	2 979 897	2 947 277	3 240 073	3 295 907
Produits d'activités annexes		24 620	16 077	8 546	25 700
<b>Sous total 1</b>	<b>2 248 334</b>	<b>3 004 518</b>	<b>2 963 354</b>	<b>3 248 619</b>	<b>3 321 606</b>

<b>CONSOMMATIONS</b>					
Achat d'études et prestations de services	30 680	164 000	10 490	79 900	12 400
Achats fournitures	20 026	16 553	21 222	24 514	38 036
Services extérieurs	212 791	220 677	232 788	251 979	275 186
Autres services extérieurs	148 544	133 327	164 695	138 752	165 065
<b>Sous total 2</b>	<b>412 041</b>	<b>534 557</b>	<b>429 196</b>	<b>495 145</b>	<b>490 687</b>

<b>VALEUR AJOUTÉE (1-2)</b>	<b>1 836 293</b>	<b>2 469 961</b>	<b>2 534 157</b>	<b>2 753 474</b>	<b>2 830 921</b>
-----------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

La valeur ajoutée correspond à des ressources disponibles, à la richesse créée par l'activité, permettant de rémunérer les différents facteurs de production (sous forme de salaires, d'amortissement comptable, d'impôts).

La valeur ajoutée est le résultat formé du chiffre d'affaires de la SPL Maraina diminué des charges liées aux consommations sur l'année 2017.

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion sur les 5 derniers exercices (ci-dessus) indique une valeur ajoutée positive de 2 830 921 €, en augmentation de 3% par rapport à 2016. Cette augmentation s'explique par :

- L'augmentation du Chiffre d'affaires +72 989 € soit +2% (augmentation des rémunérations de 2% (+ 65 834€) et augmentation des produits et activités annexes de 17 154 €) ;
- La diminution des consommations de 4 459 € soit -1% (achats d'études et prestations - 67 500€ ; achats fournitures + 13 522€ ; Services extérieurs et autres services +49 520€)

La valeur ajoutée, augmentée des subventions d'exploitation et, diminuée des charges correspondant aux impôts et taxes et aux charges de personnel, indique l'Excédent Brut d'Exploitation :

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	2013	2014	2015	2016	2017
Subvention d'exploitation	2 886	75,65	-	5 912	16 489
<b>Sous total 3</b>	<b>1 839 179</b>	<b>2 470 036</b>	<b>2 534 157</b>	<b>2 759 386</b>	<b>2 847 410</b>

<b>IMPOTS ET TAXES</b>					
CHARGE DE PERSONNEL	1 692 717	2 153 030	2 081 125	2 345 098	2 691 110
<b>Sous total 4</b>	<b>1 719 931</b>	<b>2 231 160</b>	<b>2 132 211</b>	<b>2 447 071</b>	<b>2 790 487</b>

<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (3-4)</b>	<b>119 248</b>	<b>238 876</b>	<b>401 946</b>	<b>312 315</b>	<b>56 923</b>
---	----------------	----------------	----------------	----------------	---------------

L'Excédent Brut d'Exploitation exprime la rentabilité économique de l'activité de la SPL Maraina, qui est positive de 56 923€ en 2017. On constate néanmoins une baisse de l'Excédent Brut d'Exploitation par rapport à 2016.

Cette baisse s'explique par l'augmentation des charges qui ont évolué de la façon suivante :

- Les charges de personnel, qui s'élèvent à 2 691 110 €, sont en augmentation de 346 012€, soit +15%. Cette augmentation s'explique par :
  - ✦ Augmentation du brut de 207 446 :
    - Effet des départs/embauches sur 2017 : 122 355 €,
    - Impact année pleine sur les embauches 2016 : 52 886 €,

- o Impact de revalorisation des salaires suite à une nouvelle organisation 2017 : 50 515 €,
  - o Impact obligation primes vacances/convention collective de 27 000 €,
  - o Augmentation des remboursements sur salaires IJSS et FONGECIF 41 293 €
- ↓ Augmentation des cotisations sociales patronales de 103 246 € ;
- ↓ Augmentation sur les congés payés non pris au 31/12/2017 : 33 414 € ;
- Les impôts et taxes à 99 377 € sont en diminution de -2 596€ (dont +4 043€ liées à la formation professionnelle, +7 866€ de taxes liées au CFE, CVAE, taxe sur les véhicules de société, -14 505€ pour la contribution pour l'insertion professionnelle des handicapés, nulle en 2017, du fait de l'emploi d'un salarié au statut handicapé.

Les subventions d'exploitation de l'Etat contribuent à la formation de l'excédent Brut d'Exploitation à hauteur de 16 489 € dont 15 953€ liés aux aides à l'embauche et 536 € à l'aide sur les investissements via la TVA non perçue récupérable.

L'excédent brut d'exploitation ajouté au résultat exceptionnel et autres produits et charges, indique la **capacité d'autofinancement** qui s'élève à 120 826 € en 2017 :

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (9.4)</b>	<b>119 248</b>	<b>238 576</b>	<b>401 544</b>	<b>317 715</b>	<b>549 723</b>
Autres produits	15	36 812	9 874	48 651	74 592
Autres charges		89	2 531	12 085	17 147
<b>Sous total 5</b>	<b>119 263</b>	<b>275 599</b>	<b>409 289</b>	<b>348 881</b>	<b>114 368</b>

Frais financier	-	-	-	-	-
Produits financiers	-	-	-	-	-
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-	-
<b>Sous total 6</b>					

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>	<b>781</b>	<b>1 710</b>	<b>1 789</b>	<b>29 424</b>	<b>14 070</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>	<b>909</b>	<b>7 502</b>	<b>12 618</b>	<b>45 836</b>	<b>7 612</b>

<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (10.2.2.2)</b>	<b>119 154</b>	<b>231 074</b>	<b>388 925</b>	<b>331 600</b>	<b>120 826</b>
--	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

La capacité d'autofinancement représente la trésorerie potentielle générée par l'activité de la SPL Maraino. Elle permet de financer son fonds de roulement. En 2017, la capacité d'autofinancement est positive. Les éléments ayant permis de calculer la capacité d'autofinancement ont évalué de la façon suivante :

- Les autres charges qui s'élèvent à 17 147 € (+5 062 €) et concernent essentiellement les jetons de présence dont les bénéficiaires sont les membres-administrateurs présents aux Conseil d'Administration et autres comités de gouvernance (CCA, CTE) tenus en 2017 ;
- Les autres produits qui s'élèvent à 74 592 € (+25 942 €) et correspondent en grande partie au remboursement lié aux indemnités de maladie (18 706€), de prise en charge des frais de formation du personnel (47 806€) ;
- Les produits exceptionnels qui s'élèvent à 14 070€ (-15 354 €) dont 13 072€ d'intérêts moratoires calculés sur les retards de règlement des créances en 2016 ;
- Les charges exceptionnelles s'élèvent à 7 612€ (-38 223 €/2016).

La capacité d'autofinancement diminuée des dotations aux amortissements qui s'élève à 28 964 € (constate la perte annuelle des valeurs des immobilisations de la SPL Maraino), nous renvoie au **Résultat Net** de la SPL Maraino qui s'élève à **91 862 €** en 2017.

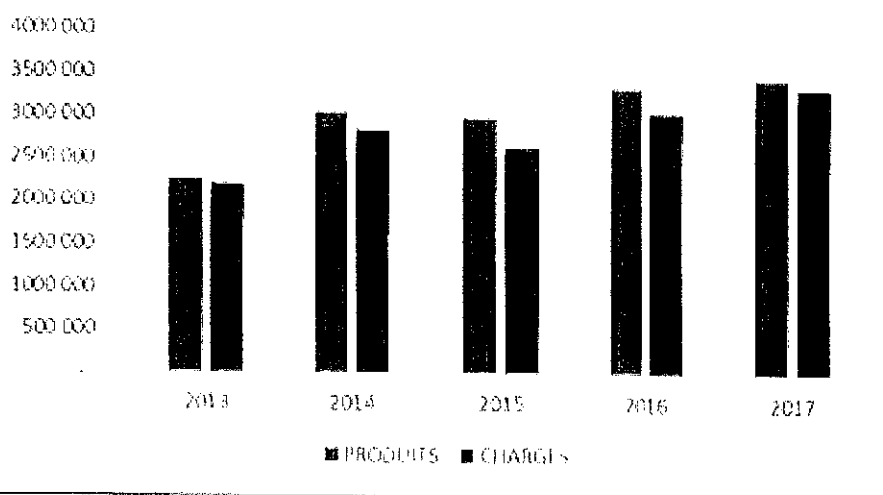
**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (1) (2) (3) (4) (5)</b>	310 136	281 107	287 451	161 459	310 333
<b>DOTATIONS/AMORTISSEMENTS ET PROV. (7)</b>	51 916	62 685	60 523	41 149	28 964
<b>RÉSULTAT NET (6) (7)</b>	67 220	20 422	37 927	20 310	91 862

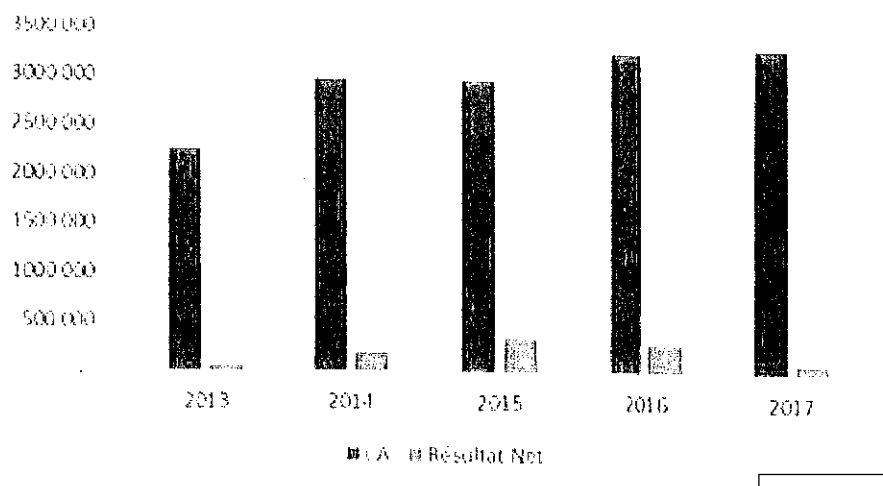
La SPL Maraino affiche en 2017 un résultat positif de 91 862 euros formé par ses produits d'un montant total de 3 426 758 € (en augmentation de 3%) et ses charges d'un montant total de 3 334 896 € (en augmentation de 10%) expliquant l'évolution à la baisse du résultat (-68%) schématisé dans le tableau ci-dessous. Cette évolution s'explique par l'augmentation nette des charges totale de personnel (+346 K€) qui vient fortement diminuer le résultat de 2017 ainsi que par l'arrêt momentanée des mandats liés à la rénovation thermique des lycées (non validation des procédures d'appel d'offre) qui a généré une perte de chiffre d'affaires en 2017. Malgré tout, la SPL Maraino affiche, sur l'exercice 2017, un chiffre d'affaires en augmentation et un résultat positif.

**d- Evolution des produits et des charges de la SPL Maraino**

Evolution des produits et charges



Evolution du CA et du résultat



L'évolution du résultat ne suit pas la même tendance que celle des produits, révélant des charges incompressibles liées à la masse salariale qui représente 82% du chiffre d'affaires contre 72% en 2016.

### Evolution du résultat, des produits et des charges

